Trentième Année — N° 321 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MARDI 17 NOVEMBRE 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C^ie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Le JOURNAL DE ROUBAIX commencera, dimanche, un très-intéressant roman :

Le LIEUTENANT BONNET

Par Hector MALOT

Le péril agricole

Les vingt députés du Nord ont déposé, samedi, sur le bureau de la Chambre, diverses propositions de loi qui vont être le point de départ d'une nouvelle et vigoureuse campagne en faveur du travail national.

C'était bien aux représentants du département le plus considérable de France par son agriculture et son industrie, qu'il appartenait de prendre cette initiative patriotique.

Les dernières élections ont envoyé à la Chambre un grand nombre de partisans des droits compensateurs : la droite, dans sa presqu'unanimité et une très importante fraction de la gauche.

Des candidats qui, par leur passé et par leurs doctrines de parti, étaient classés au nombre des adhérents du libre-échange, n'ont dû leur réélection qu'à des déclarations protectionnistes qui les engagent.

Ou nous nous trompons fort, ou il se trouvera dans le parlement une majorité favorable aux proprositions des députés du Nord.

C'est que — on ne le sait pas assez dans les villes et dans les centres industriels — le péril agricole va chaque jour grandissant.

La misère est lamentable dans les campagnes du Nord ; elle est atroce dans d'autres départements.

L'une des causes de cette misère est l'envahissement de nos marchés par les blés étrangers.

Les droits votés au commencement de cette année sont insuffisants.

Le producteur français, qui ne pouvait déjà lutter contre la concurrence américaine, se trouve, depuis trois ou quatre ans, en présence d'une concurrence plus redoutable encore, celle du producteur indien.

La culture du blé a pris dans les Indes un développement extraordinaire.

En 1879, il arrivait, sur les marchés d'Europe, deux millions de boisseaux de blé indien ; nous en recevons aujourd'hui cinquante millions. Les agents du gouvernement anglais affirment que ces importations atteindront bientôt — d'ici trois ou quatre ans, — trois cents millions. C'est-à-dire que l'Europe recevra des Indes le double des quantités de blé qu'elle reçoit d'Amérique.

Or, aux Indes, le prix de revient du blé ne dépasse pas 0,45 c.

En Amérique, il est de 0,90.

Si l'agriculture française n'est pas aidée, elle est perdue.

Et l'agriculture française, savez-vous ce qu'elle représente pour vous, ouvriers industriels des villes ?

Elle vous donne vingt-cinq millions de consommateurs.

Depuis longtemps, mais surtout depuis les traités de commerce de 1881-1882, ces consommateurs se sont restreints dans leurs achats et dans leurs dépenses, et, si on ne trouve pas moyen de sauver cette branche principale du travail national, c'est notre marché intérieur, notre marché le plus considérable, le plus sûr et le plus productif, qui va être atteint dans des proportions incalculables,

Le péril agricole est doublé du péril industriel.

La crise agricole est, en France, la cause principale de la crise industrielle.

Quand le paysan français gagne de l'argent, le salaire des ouvriers des villes monte.

Quand le travailleur de la terre se ruine, la misère arrive pour l'ouvrier de l'usine.

Voilà la vérité, vérité banale pour certains de nos lecteurs, mais vérité qu'il faut pourtant redire aux ouvriers des villes qu'on ne va pas manquer d'exciter contre les partisans de droits compensateurs pour l'agriculture.

Constatons-le en passant et une fois de plus, si, aujourd'hui, pour alléger les souffrances des campagnards, il faut frapper les produits alimentaires comme le blé, c'est parce que les produits non alimentaires ont été exemptés de droits par les législateurs imprévoyants de l'ancienne Chambre, par ceux qui ont voté les traités de commerce de 1881-1882.

Si tous les députés républicains avaient eu la sagesse d'écouter, à cette époque, la droite et M. des Rotours, s'ils n'avaient pas voté ces traités ou si, du moins, ils avaient mieux combiné les tarifs, nous n'en serions pas là.

Il ne faudrait pas, d'ailleurs, s'exagérer l'influence que pourrait avoir, sur le prix du pain, une nouvelle augmentation de droits sur les blés et sur les farines.

Le droit de 3 et de 5 francs imposé cette année, n'a pas fait augmenter le prix du pain qui est maintenant plus bas qu'il n'a jamais été.

Sans doute, la belle récolte et l'abondance des produits sont pour quelque chose dans cette situation, mais, en admettant que nous constations l'année prochaine une hausse d'un ou de deux centimes à la livre de pain, si cette hausse coïncide avec une large reprise du travail et une élévation du prix des façons, qui s'en plaindra parmi les ouvriers des villes ?

Aujourd'hui, le prix du pain est bas, mais les salaires ne le sont-ils pas aussi ?

La situation actuelle profite seulement à quelques intermédiaires.

L'ouvrier, lui, est dix fois plus malheureux qu'au temps où le pain était cher.

Le mot de Pouyer-Quertier est toujours vrai : Ce qu'on nous a donné par les nouveaux traités de commerce, *c'est la misère à bon marché!*

ALFRED REBOUX.

NOUVELLES DU JOUR

Le rappel du général de Courcy

On lit dans la *Patrie* :

« Le *Temps* d'hier affirme que le gouverment n'a encore rien décidé au sujet du rappel du général de Courcy, commandant en chef au Tong-King.

» N'en déplaise à notre confrère, nous pouvons lui donner l'assurance que le mois de janvier ne s'écoulera pas avant que M. de Courcy ne soit de retour en France. »

La préfecture de la Seine

Paris, 15 novembre. — Le départ de M. Poubelle, préfet de la Seine, est décidé. Il sera remplacé par M. de Heredia.

Une révocation peu motivée

Le fait suivant mérite d'être signalé pour passer à la postérité : le préfet des Deux-Sèvres vient de demander la révocation d'un maire de son département, après l'avoir suspendu provisoirement de ses fonctions, sous le prétexte que, le jour du scrutin de ballottage, ce maire avait invité à dîner plusieurs personnes appartenant au parti conservateur, et que dans la salle du festin se trouvait un buste du roi Louis-Philippe que l'on avait entouré de drapeaux tricolores !

Générosités militaires

Les officiers de la garnison de Lyon viennent de prendre une résolution des plus louables. Pour contribuer au soulagement de la crise qui sévit sur l'industrie lyonnaise, ils ont organisé une souscription qui sera permanente pendant cet hiver, au profit de l'œuvre des fourneaux. Le général versera cinq francs par mois les sous-lieutenants verseront un franc. Le produit de ces cotisations permettra de distribuer aux indigents cent bons de repas par jour. De plus, un fourneau militaire, placé sous la direction de M. le lieutenant Benoit, du 140e de ligne, ouvrira aujourd'hui même. Tous les corps de la garnison de Lyon et du camp de Sathonay fourniront un contingent de vivres prélevés sur les excédents disponibles. Les repas ainsi distribués, grâce à la générosité de l'armée de Lyon, représentent une somme de 20 à 25,000 francs.

Le journal belge « Ni Dieu ni Maître » interdit en France

Par décret inséré à l'*Officiel* de ce jour, la circulation en France du journal *Ni Dieu ni Maître*, publié en Belgique, est interdite.

Les anarchistes à Lyon

La police de Lyon a arraché hier des manifestes anarchistes placardés dans différents quartiers, et a mis en arrestation plusieurs afficheurs qui ont été saisis sur le fait.

« Germinal » — Une interpellation M. Laguerre et M. Zola

L'incident de l'interdiction de *Germinal* est loin d'être clos. Il va avoir un épilogue parlementaire.

Très prochainement, probablement même dans les premiers jours de la semaine prochaine, M. Laguerre doit demander à interpeller le gouvernement sur les agissements de la Censure en général, et sur l'interdiction de *Germinal* en particulier.

Le jeune député de Vaucluse a déjà eu à ce sujet plusieurs entrevues avec M. Zola, qui lui a même remis tout son dossier.

Les grèves de Reims

Reims, 15 novembre. — Contrairement à ce que disent les journaux rémois de ce matin les ouvriers grévistes des maisons Rogelet et Pierrard ne sont pas rentrés au travail. Les tisseurs refusent la diminution de 10 0[0 qui leur est imposée. Les ouvriers sont dispersés.

Troisième concours de gymnastique de la Seine

Dimanche, à deux heures, a eu lieu à l'Hippodrome, sous la présidence d'honneur de M. René Goblet, ministre de l'instruction publique, le troisième grand concours de gymnastique entre les diverses sociétés de la Seine. On remarquait, sur l'estrade, la présence de MM. Jean Macé, sénateur, Farcy, Mérillon, députés, Maillard, président.

Plusieurs discours ont été prononcés.

L'Exposition de 1889

Rome, 15 novembre.—L'ambassadeur de France a demandé à M. de Robilant si l'Italie participerait à l'Exposition internationale de 1889. M. de Robilant a répondu que l'Italie accepterait une invitation avec empressement, et que le gouvernement demanderait à la Chambre les fonds nécessaires.

L'Angleterre et la Chine

Le gouvernement chinois se montre fort ému des projets de l'Angleterre sur la Birmanie.

Le cabinet de Pékin se propose d'intervenir ; on signale même la présence, sur la frontière birmane, de bandes de pillards semblables aux Pavillons-Noirs.

L'Angleterre peut s'attendre à ce que la Chine lui suscite de ce côté les mêmes difficultés que celles que nous avons rencontrées au Tong-King.

UNE CRISE MINISTÉRIELLE

Paris, 15 novembre. — Comme nous le pressentions hier, la « concentration républicaine » paraît commencer par une crise ministérielle. Un grave désaccord s'est produit dans le conseil des ministres sur le programme imposé par la réunion plénière, et particulièrement sur l'amnistie. MM. Brisson et Allain-Targé se sont montrés opposés à l'amnistie et à quelques autres exigences radicales. MM. de Freycinet et Goblet étaient d'avis de céder. On paraît croire le désaccord trop profond pour qu'on puisse y remédier, et l'on parlait déjà hier soir de la démission de M. Brisson, qui entraînerait celle du cabinet tout entier. Cependant, qui peut assurer que M. Brisson ne fera pas au dernier moment le sacrifice de ses convictions ? Les ministres républicains, en pareille matière, sont capables de tous les héroïsmes.

L'un des faits les plus significatifs de la crise qui s'est produite dans le conseil des ministres, c'est l'intervention de M. Grévy, sortant, cette fois, de son inertie habituelle pour se prononcer en faveur de l'amnistie, et l'empressement avec lequel tous les journaux radicaux ou opportunistes notent cette intervention. M. Grévy s'est décidé par un double motif : d'abord faire sa cour aux radicaux en vue de sa réélection ; ensuite se venger de M. Brisson, dont le nom avait été prononcé comme celui d'un candidat possible à la présidence de la République.

M. de Freycinet passe pour avoir joué un rôle actif dans la manœuvre sous laquelle M. Brisson va probablement succomber. Chacun savait que mécontent d'être au second rang, il se réservait, une fois les élections faites, de donner un croc-en-jambe à son chef. Serait-ce en se montrant plus radical ou plus conservateur que M. Brisson ? Sur ce point, M. de Freycinet n'avait pas de parti pris et il était résolu à choisir suivant les circonstances. C'est même pour pouvoir se décider avec une plus grande liberté d'esprit qu'il avait gardé une si complète réserve pendant les derniers mois et qu'il affectait de ne s'occuper absolument que des affaires étrangères.

La question de l'amnistie et du programme n'est pas le seul côté par lequel se disloque le cabinet. Avant même qu'elle devînt aussi aiguë, on regardait comme inévitable le départ de l'amiral Galiber, devenu *persona ingrata* aux radicaux.

Les radicaux attachent une très grande importance au vote de l'amnistie, parce qu'il marque bien que la « concentration » se fait à leur profit, sur leur terrain, par la capitulation et l'humiliation des opportunistes. Aussi sont-ils très vifs contre M. Brisson et sa velléité de résistance.

Les opportunistes paraissent vouloir aussi le renversement de M. Brisson. Voici quel serait, dit-on, leur calcul : pousser tout de suite M. Clémenceau au pouvoir, dans la pensée qu'il s'y userait vite, et qu'une fois ce personnage usé, la Chambre, se trouvant placée en face de cette alternative : ou le retour de M. Ferry ou la dissolution, choisirait le retour de M. Ferry.

* * *

On lit dans le *National* :

« L'honorable effort tenté par MM. Henri Brisson et Allain-Targé pour résister aux extravagantes sommations des délégués de la rue Cadet, aura probablement pour résultat la chute du Cabinet.

» D'autre part, la déclaration ministérielle qui sera lue demain aux Chambres étant conçue en termes qui ne donnent jusqu'à présent aucune satisfaction aux passions radicales, l'honorable M. Granet doit interpeller le Cabinet, et l'obliger soit à détruire la portée de sa Déclaration par des explications à la tribune, soit à poser la question de confiance, si M. Brisson en défend avec fermeté l'esprit et la lettre.

» Placés entre une soumission humiliante ou une résistance périlleuse, M. H. Brisson et M. Allain-Targé ont encore vingt-quatre heures devant eux pour désarmer ou attendrir leurs juges. Peut-être préféreront-ils une honorable défaite à un succès payé du sacrifice de leur dignité.

» Dans ce cas, M. Floquet prendrait la présidence du conseil et M. Lockroy succéderait à M. Allain-Targé. »

LE COMMERCE FRANÇAIS EN 1885

Le *Journal officiel* publie le tableau du commerce français pour les dix premiers mois de l'année.

Les importations se sont élevées à 3,462,301,000 francs contre 3,555,554,000 en 1884.

Les exportations ont atteint 2,604,725,000 fr. contre 2,557,079,000 en 1884. La plus-value de 118 millions qui existait à la veille des élections est réduite à 61 millions. Il y a augmentation de 21 millions sur les articles compris sous la rubrique « autres marchandises », et c'est là que l'administration fait figurer le numéraire, dont l'exportation a été, en 1884, de 211 millions.

En Angleterre, la diminution pour les dix premiers mois est de 326 millions à l'importation et de 450 à l'exportation.

Nous n'ajoutons pas une foi absolue aux chiffres du *Journal officiel*, parce que, pour l'année dernière, il avait donné 4,526 millions à l'importation (commerce spécial) et 3,350 à l'exportation, chiffres qui, lors du compte définitif, se sont trouvés ramenés à 4,343 millions sur l'importation — différence 182 millions, — et à 3,232 pour l'exportation — différence 118 millions.

La guerre dans les Balkans

Proclamation du roi Milan

La *Correspondance politique* reçoit de Belgrade le texte de la proclamation que le roi Milan vient d'adresser aux Serbes.

Dans cette proclamation le roi déclare que, pour protéger les intérêts du pays, il a pris toutes les mesures que la violation des traités par la Bulgarie a rendues nécessaires.

Il ajoute qu'il a agi ainsi pour montrer clairement que la Serbie ne peut rester indifférente en présence d'une perturbation de l'équilibre des forces dans la presqu'île des Balkans, surtout lorsque cette perturbation a lieu exclusivement au profit d'un État qui a toujours été mauvais voisin pour la Serbie.

Les mauvais traitements que l'on a fait subir avec intention à des sujets serbes en Bulgarie, ajoute le roi Milan ; les mesures prises pour fermer la frontière, et la concentration à la frontière serbe de masses de volontaires indisciplinés qui ont attaqué à main armée non seulement les populations de la frontière, mais aussi l'armée serbe, tous ces faits constituent une provocation intentionnelle que les intérêts les plus sacrés du pays, la dignité du peuple serbe et l'honneur des armes de la Serbie défendent au roi Milan de supporter.

Telles sont, dit en terminant le roi, les raisons pour lesquelles j'ai accepté l'état d'hostilité publique créé par le gouvernement bulgare, et ordonné à ma brave et fidèle armée de franchir la frontière de la principauté. Le triomphe de la juste cause des Serbes ne dépend donc plus que du sort des armes, du courage de l'armée et de la protection du Tout Puissant.

En faisant connaître cet état de choses à mon cher peuple, je compte, dans ces graves circonstances, sur son dévouement à la sainte cause de la Serbie.

Proclamation du prince Alexandre

Le prince Alexandre a adressé cette proclamation au peuple bulgare :

« Nous, Alexandre I^er, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, prince de Bulgarie :

» Le gouvernement de nos voisins les Serbes, obéissant à des considérations égoïstes et politiques, et désirant annuler l'acte sacré de l'union de la nation bulgare, nous a déclaré aujourd'hui la guerre sans aucun motif légal ou justifiable et a ordonné d'envahir notre territoire.

» Nous avons appris cette triste nouvelle avec beaucoup de chagrin, car nous n'aurions jamais cru que des frères du même sang et de la même religion commenceraient une guerre fratricide et, dans les moments si difficiles que traversent les petits États de la Péninsule des Balkans, se comporteraient d'une manière aussi inhumaine et aussi irréfléchie envers des voisins qui, sans faire du tort à personne, travaillent et luttent pour une cause noble, juste et digne d'éloges.

» Laissant aux Serbes et à leur gouvernement toute la responsabilité d'une guerre fratricide entre deux peuples frères et des tristes conséquences qui en résulteront pour les deux pays, nous annonçons à notre peuple bien-aimé que nous acceptons la guerre que nous a déclarée la Serbie et nous avons donné ordre à nos braves et héroïques armées de commencer les opérations contre l'ennemi et défendre avec énergie le territoire, l'honneur et la liberté de la nation bulgare.

» Notre cause est une cause sacrée et nous espérons que Dieu nous prendra sous sa protection et nous prêtera l'appui nécessaire, afin que nous puissions triompher de nos ennemis.

» Convaincus que notre bien-aimé peuple supportera avec empressement la tâche ardue, mais sacrée, de la défense du pays contre l'invasion ennemie, et que chaque Bulgare capable de porter les armes viendra se ranger sous nos drapeaux et combattre pour son pays et sa liberté, nous prions le Tout-Puissant de protéger et de défendre la Bulgarie en nous prêtant son appui dans cette épreuve difficile que traverse notre pays.

» Dieu nous vienne en aide !

» 14 novembre 1885. » ALEXANDRE. »

Vienne, 15 novembre, 8 h. 30

Appel du prince Alexandre au Sultan

Avant de quitter Philippopoli pour Sofia, le prince Alexandre a télégraphié au sultan pour l'informer que les Serbes ont envahi le territoire de la principauté et lui annoncer qu'il avait donné des ordres aux troupes bulgares en vue de repousser l'agression.

En même temps, le prince a demandé au sultan de lui faire connaître ses intentions, comme suzerain, pour la défense de l'intégrité de l'empire.

La marche des Serbes

Les forces serbes marchent en trois divisions sur Sofia.

Le roi Milan a pris le commandement en chef de l'armée et accompagne la division du centre, qui marchera vers Tsaribrod et le défile de Dragoman.

Le général Horvatovisch commande l'aile gauche, qui marchera vers Berbkovitza.

Le général Lechianine commande l'aile droite, qui se dirige vers Sofia, par la route de Tronn.

Les trois divisions effetueront leur jonction et se concentreront à Sofia.

On croit que toutes les forces serbes atteindront Sofia dimanche de la semaine prochaine, c'est-à-dire le 22.

La neige est très épaise sur les routes, ce qui retardera la marche de l'armée du roi Milan, sans parler de la résistance des bulgares.

Jusqu'ici ces derniers ne paraissent avoir accepté sérieusement le combat et ont partout battu en retraite, après échange de quelques coups de fusil.

Plusieurs villages bulgares ont été occupés hier par les Serbes.

Les Bulgares se portent au-devant des Serbes

Les troupes bulgares sont parties hier matin de Sofia pour la frontière, musique en tête et aux cris de : « En avant contre les Serbes ! »

La population les a acclamées sur leur passage.

Les troupes cantonnées en Roumélie arriveront aujourd'hui à marche forcée.

Le gros des forces bulgares se trouve concentré vers Dragoman, dont le défilé bien gardé sera probablement le théâtre d'une action aujourd'hui ou lundi.

Le prince Alexandre est parti ce matin pour son quartier général, dont le lieu n'est pas encore fixé.

La population bulgare est très calme, mais se montre énergiquement résolue à combattre.

Pendant toute la journée d'hier, M. Tzanof, président du conseil intérimaire, et le ministre de la guerre ont pris des mesures pour activer l'envoi des renforts et des approvisionnements aux corps d'armée échelonnés à la frontière.

Occupation de deux villes par les Serbes

Semlin, 15 novembre. — Le manifeste du roi a été accueilli avec calme par la population qui est résolue à aller jusqu'au bout.

Les Serbes, ont occupé Czaribed hir soir à 5 heures. Les pertes des Serbes sont insignifiantes ; celles des Bulgares sont inconnues.

Czaribed est situé à cinq kilomètres de la frontière et à 60 kilomètres de Sophia.

Sur tous les autres points, l'armée serbe a également franchi la frontière.

Le bruit court que les Serbes se sont emparés de Trune.

A Vienne

Vienne, 15 novembre. — La déclaration de guerre du roi Milan a surpris tout le monde. On d'avis, dans nos cercles diplomatiques, que tout dépend de la Russie. On croit que cette puissance, malgré son attitude vis-à-vis du prince Alexandre, n'abandonnera pas la Bulgarie.

FEUILLETON DU 17 NOVEMBRE. — N° 35

LA FAUTE DU DOCTEUR MADELOR

DEUXIÈME PARTIE

Marie et Siméone

(SUITE)

XIII

Et comme il courbait le front, accablé par le regard cruel du fermier, il dit, très bas, avec une prière navrante :

— Pardon ! pardon ! J'ai eu tant de souffrances ! J'ai eu tant de remords ! Cela n'efface pas le sang de la morte... Je vous donnerai ma vie, si vous le voulez, en échange d'un mot de pitié... mais ma fille, qui ne vit que de vous, ne l'abandonnez pas, ne la délaissez pas ainsi ; est-ce sa faute, je vous le demande, si elle porte un nom que vous devez maudire. Ce nom, elle l'ignore même, tellement j'ai de honte qu'elle le connaisse et tellement je crains que le hasard ne livre ce secret.

— Marie sait tout !

— Ah ! Elle sait tout, dit-il, comme s'il n'eût pas compris, comme si toutes ces douleurs poignantes, tombées coup sur coup, eussent rendu son âme insensible.

Et entre ces deux hommes il y eut un silence long, pénible. Jérôme restait debout, irrité, mais l'âme troublée. Son accablement était immense. Sa vie n'était-elle pas finie ? Il n'avait plus besoin de se préoccuper de ce qu'il deviendrait. Il est des désespoirs si cruels qu'ils semblent atrophier l'âme et la rendre incapable, pour l'avenir, d'une émotion, d'une tristesse ou d'une joie. Et Marie, la chère enfant ? Si elle sortait de ce drame sombre avec toute sa raison, sa santé ne serait-elle pas ébranlée par une telle secousse ? Et lui apprendre le refus de Jérôme, ne serait-ce pas la tuer sûrement ? Et Madelor, qui se tordait les mains, à genoux, presque courbé sur le parquet, le visage émacié, si pâle, qu'il faisait l'effet d'un cadavre, quelles souffrances, quelles tortures morales cet homme ne devait-il pas endurer ? La mort était préférable à toutes ces horreurs, bien sûr, et Dieu se fût montré d'une infinie clémence en rappelant à lui du même coup ces trois âmes en détresse.

Le vieillard releva la tête et d'une voix faible, qui s'interrompait à chaque mot, il murmura :

— Vous vous vengez... Cela vous est permis... mais la vengeance que vous avez cherchée et qui atteint ma fille est d'un criminel, non d'un honnête homme !

Jérôme eu un geste de colère. La pensée que venait d'avoir Madelor lui amena le sang au visage.

— Je ne me suis pas vengé, dit-il brutalement. C'est avant-hier seulement que j'ai connu votre vrai nom.

Le médecin hocha la tête.

Ah ! fit-il, tant mieux...

On eût dit qu'un espoir lui venait. Puisque Jérôme aimait vraiment Marie, l'amour serait plus fort que le souvenir de sa mère, que la haine de ...

Il poursuivit cette idée :

— J'étais venu en père irrité. Maintenant je ne commande plus, j'implore. Toutes mes hésitations vous les comprenez, n'est-il pas vrai ? Je ne voulais pas forcer mon enfant à rougir de moi.

Jérome détourna les yeux.

— Faut-il, continua le médecin, que je vous rappelle vos supplications et les raisons que vous donniez ? Les avez-vous oubliées ? Non. Vous me disiez quand je vous refusais ma femme : « Ne craignez-vous pas, vous qui êtes médecin, qui avez veillé tous les jours sur sa santé frêle, sur sa délicatesse nerveuse, ne craignez-vous pas de la tuer ? » Eh bien, ce que vous m'avez dit je vous le répète à mon tour aujourd'hui. Puisque je suis un obstacle, je m'éloignerai, vous n'entendrez plus parler de moi. Mais, je vous en prie, ayez pitié de ma fille, ne l'abandonnez pas. Ne la laissez pas ainsi livrée à toutes les suggestions de son désespoir. Vous ne me répondez rien ? J'aimerais mieux une parole dure qu'un silence pareil...

— Qu'ai-je donc à dire ? Quelle autre réponse puis-je vous faire que celle que vous connaissez ? Ne voyez-vous pas que je souffre moi-même horriblement ?

M'est-il possible d'oublier, d'un côté, le souvenir de ma mère que vous avez tuée, de l'autre, mon amour pour Marie ? C'est affreux. Vous voyez comme je vous parle avec calme. Je n'épouserai point Marie, Je ne la reverrai pas. Je vous dis ces choses-là gravement, sérieusement, j'ai l'air tranquille comme si je plaidais une autre cause que la mienne. Et cependant j'ai la mort dans le cœur. Je vois tout ce qu'il y a d'implacable dans cette situation sans issue. Mais votre passé nous condamne à rester éternellement éloignés l'un de l'autre, Marie et moi.

— Et si je mourais ?

— Votre mort elle-même nous éloignerait encore Marie ne serait-elle pas en droit de me la reprocher !

— Mais il ne s'agit plus seulement de ma fille, de sa tranquillité et de son amour. Il s'agit surtout de son honneur. Vous seul pouvez le lui rendre.

— Jérôme se laissa tomber accablé sur une chaise, mit son front dans ses mains :

— Oui, dit-il, c'est vraiment épouvantable ce que je fais là. Mais vous, rendrez-vous à ma mère son honneur et sa vie ?

Madelor se tut, puis humblement :

— Que faudra-il que je dise à Marie lorsqu'elle sortira de cette crise qui lui enlève son intelligence ? La laisserai-je dans le doute.

— Non, c'est la vérité qu'il faut lui apprendre. Une espérance serait un mensonge.

Vous lui direz que je l'aime ardemment et que cet amour ne me quittera point. Toute ma vie son souvenir me restera. Vous direz que je la laisse sans pitié pour ses larmes, sans pitié pour son désespoir, pour son honneur outragé. Vous lui direz que je l'abandonne lâchement. Ce que je fais est une infamie !

— Elle vous maudira, elle vous méprisera.

— Non, parce qu'elle devinera que je ne suis plus libre de moi ; que ma volonté est enchaînée, que cet abandon, ce n'est pas moi qui en suis coupable et que la plus lourde responsabilité doit retomber sur vous.

— Mon Dieu ! mon Dieu !

— Oui, monsieur Madelor, vous avez raison de pleurer et de prier Dieu. Ce qui se passe est bien étrange, toutes ces espérances, c'est vous qui les ruinez. Toutes ces douleurs sont votre œuvre. Si coupable que je paraisse être, je n'en conserve pas moins mon droit de justicier. Marie qui est frappée aujourd'hui par votre faute d'il y a quinze ans, est moins malheureuse que moi. Elle est victime. Moi, je suis victime et bourreau.

Toute instance, toute parole était inutile maintenant entre les deux hommes. Madelor se retira, lentement, pris d'un grand désespoir.

Quand il fut sorti, Jérôme resta un moment immobile : on eût dit qu'il repassait dans son esprit cette scène et les circonstances qui l'avaient amenée. Sa vie s'ouvrait, sous ses pas, comme un vide énorme. Il se mit à pleurer, à sangloter appelant :

— Marie, Marie, chère Marie !...

XV

Madelor s'en allait par le sentier bordé d'arbres, d'églantiers sauvages et de buissons de coudriers. Les oiseaux chantaient. Le soleil brillait. C'était un renouveau plein de vie, d'exubérance, de gaieté.

Et pourtant il lui semblait marcher dans une nuit effroyable. Il ouvrait démesurément les yeux pour se conduire, pendant que ses jambes chancelaient.

Il arriva, à la fin, harrassé, ayant mis pour faire le chemin deux fois plus de temps qu'il n'en fallait.

Quand il entra, il fut étonné, en apercevant Siméonne, de son trouble et de sa pâleur.

La paysanne avait peine à se soutenir.

Il eut une affreuse pensée :

— Marie est morte !

Elle secoua la tête.

Elle n'avait pas la force de parler, les larmes la suffoquaient.

Il se précipita dans la chambre de sa fille.

La chambre était vide.

— Marie, fit-il avec un cri terrible, ou est Marie ?....

Alors Siméonne à voix basse :

— J'ai été obligée d'aller jusque chez moi, Angélique était occupée à la cuisine. Marie dormait, était très calme. Rose ne la quittait pas. Je n'avais rien à craindre. Quand je suis revenu, Marie e Rose avaient disparu... Angélique ne sait rien.... J'ai couru dans la forêt, j'ai appelé... personne, personne !

Elle se tut, sanglottant,

Madelor, la gorge desséchée par la peur, les lèvres entr'ouvertes, l'écoutait.

— C'est de la folie... un accès de fièvre chaude.. elle se tuera... où la retrouver !... viens, Siméonne, courons...

Au village du Haut-Butté, on n'avait vu ni Marie ni Rose. Des ouvriers s'offrirent à Madelor pour l'aider dans ses récherches, quand il eut expliqué tout en larmes et avec des sanglots l'état de Marie et le danger qu'elle courait. Le médecin accepta :

JULES MARY.

(A suivre)